



COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 11 MAI 2023

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :

4 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.23.273** modifiant et complétant le décret n° 2-14-652 du 8 safar 1436 (1er décembre 2014) pris pour l'application de la loi n° 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.
2. **Projet de décret n° 2.23.274** modifiant et complétant le décret n° 2-15-109 du 16 chaabane 1436 (4 juin 2015) pris pour l'application de la loi n° 20-13 relative au Conseil de la concurrence.

Approuvés.

3. **Projet de décret n° 2.23.404** fixant les attributions et l'organisation du département de la Réforme de l'Administration.
4. **Projet de décret n° 2.23.405** portant création d'une Direction générale de la Transition Numérique et fixant ses attributions et son organisation.

**Il a été décidé de poursuivre l'examen de ces projets lors
d'une prochaine réunion du Conseil du gouvernement**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- **Nomination** du directeur de l'école nationale des sciences appliquées à Oujda ;
- **Nomination** du doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sick Sidi Othmane à Casablanca ;
- **Renouvellement de nomination** du directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région de Beni -Mellal -Khénifra.